



ICP

UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS



Portrait

Créer des ponts entre les humains : Portrait de Johanna Hawari Bourgély

Avocate pénaliste, formatrice et médiatrice diplômée de l'Ifomene, Johanna Hawari a fondé en 2006 le Centre Professionnel de Médiation de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, partenaire historique de l'Ifomene. Depuis près de vingt ans, elle œuvre au développement de la médiation au Liban et à l'international.



Frédéric Albert | ICP

Pourquoi est-il important de développer la formation à la médiation aujourd'hui ?

Je considère que la **médiation** n'est pas simplement un **mode de prévention** et de **résolution des conflits**. Elle est également un **outil de communication** et de **pacification** au service de l'humain. Et s'il est vrai qu'il ne peut exister de paix extérieure sans paix intérieure, il est donc indispensable de former des artisans de paix dans tous les domaines de la société et à tous les niveaux.

Et cela est essentiel aujourd'hui dans un **pays aussi riche de sa diversité culturelle, communautaire et confessionnelle** que le Liban, et plus encore dans le contexte régional fragile que nous traversons.

Former à la médiation, c'est choisir le dialogue plutôt que la rupture. C'est pourquoi l'un des projets phares du **Centre Professionnel de Médiation (CPM)** est la mise en place d'un **programme de médiation** au sein des **établissements scolaires publics et privés au Liban**.

En formant de jeunes élèves à un savoir-faire et à un savoir-être relationnel de qualité, nous souhaitons leur inculquer dès le plus jeune âge une véritable éducation à la non-violence et au vivre-ensemble.

Cette année, le Centre Professionnel de Médiation de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth fête ses 20 ans.

Quel regard portez-vous sur son évolution et sa place aujourd'hui au Liban ?

La médiation existait au Liban de manière innommée depuis des siècles. Elle était pratiquée par les chefs de villages, les hommes de religion et les Cheikh el Solh (« les sages de la réconciliation »), qui intervenaient naturellement pour gérer les conflits au sein des familles, des communautés et des tribus.

C'est en 2006 que le CPM, premier centre de médiation en son genre au Liban, a franchi une étape en institutionnalisant cette pratique : en la nommant d'une part, et en réglementant son exercice professionnel selon un cadre éthique rigoureux d'autre part.

La médiation a ainsi évolué de manière naturelle et progressive au fil des années, passant de la médiation traditionnelle innommée à une médiation conventionnelle reconnue et structurée. Cette évolution a trouvé sa consécration avec la promulgation de la loi sur la médiation judiciaire au Liban en 2018, dont le premier projet de loi avait été déposé par le CPM en 2009.

Aujourd'hui, l'existence de plusieurs institutions de médiation au Liban témoigne de cette évolution positive et encourageante, confirmant que la médiation n'est plus un concept marginal mais une réalité vivante, ancrée dans le paysage juridique et social libanais.

Pouvez-vous présenter les principales missions du Centre Professionnel de Médiation (CPM) ?

La mission du CPM est de promouvoir une culture de la non-violence et une éducation à la paix au Liban et dans la région du Moyen-Orient à travers le dialogue et la médiation. Le CPM se caractérise par sa dimension ternaire car, il est à la fois un centre de formation, de médiation, et un incubateur de projets.

Pour la formation, elle se situe à 3 niveaux :

formation diplômante de médiateurs professionnels en collaboration avec l'Ifomene

formation d'étudiants au sein de l'Université Saint Joseph de Beyrouth et dans d'autres universités au Liban et dans la région du Moyen-Orient, grâce au partenariat avec l'AUF

formation d'élèves-médiateurs au sein des établissements scolaires publics et privés au Liban

En 20 ans, le CPM a formé plus de 1000 médiateurs professionnels, sensibilisés et formés plus de 5000 étudiants et 15 000 élèves.

En tant que centre de médiation, le CPM met à disposition des médiateurs professionnels compétents pour accompagner toutes les personnes (Communauté de l'USJ ou hors de l'USJ) qui souhaiteraient gérer leurs différends de manière pacifiste. Les médiateurs sont impartiaux, neutres et sont soumis aux règles d'indépendance et de confidentialité du CPM (conformes aux normes de la Directive Européenne).

Aujourd'hui le CPM est présent dans les campus de l'Université Saint-Joseph, à Beyrouth, Saida, Tripoli et Dubaï.

Comment est née la collaboration avec l'Ifomene ?

Exerçant en ma qualité d'avocate pénaliste à la Cour d'Appel de Paris, j'ai rencontré, par hasard, la médiation. En effet, je devais défendre une cliente accusée d'agression physique, le procureur, au regard de la nature de l'infraction, a proposé de soumettre au préalable ce cas à la médiation.

Et là ce fut une révélation pour moi. Car ce processus humaniste avait permis à la fois à la victime d'être entendue et reconnue dans sa souffrance et à l'auteur du préjudice de prendre conscience des conséquences de son passage à l'acte et ainsi de se responsabiliser.

C'est cela qui m'a incitée à suivre le Diplôme Universitaire de Médiateur à l'Ifomene en 1999. Il était ainsi naturel, qu'à mon retour au Liban en 2001, l'Ifomene devienne le partenaire privilégié du CPM pour la mise en place du diplôme professionnel de médiateur.

Qu'apporte concrètement ce partenariat aux étudiants et professionnels formés ?

Les médiateurs formés au CPM obtiennent un diplôme cosigné avec l'Ifomene et bénéficient ainsi d'une passerelle précieuse entre les deux institutions. Les médiateurs diplômés peuvent suivre des formations continues, être inscrits sur la liste des alumni de l'Ifomene, et réciproquement, les diplômés de l'Ifomene peuvent intégrer notre réseau et exercer au sein de nos antennes au Liban ou à Dubaï, et participer à nos projets de terrain.

Mais au-delà du diplôme et des échanges professionnels, c'est avant tout un partenariat fondé sur un partage de valeurs communes : la même éthique, la même vision humaniste et le même esprit de la médiation nous unissent depuis plus de vingt ans. Ensemble, nous organisons des colloques, menons des projets de recherche communs et participons à la fête de la médiation.

Ce sont ces échanges vivants et sincères qui font de ce partenariat bien plus qu'une collaboration institutionnelle mais une véritable communauté de pratique et de sens.

Existe-t-il des spécificités culturelles dans la pratique de la médiation au Liban ?

Notre grande spécificité est de pratiquer la médiation dans un contexte de crises permanentes, ce qui nous oblige à une adaptation constante et créative. En 2019, lors de la crise économique, nous sommes descendus dans la rue pour proposer une médiation communautaire au cœur même des tensions sociales.

Depuis la guerre de 2024, nous formons les responsables d'établissements accueillant des déplacés et mettons en place des ateliers d'écoute pour accompagner les populations les plus vulnérables.

En partenariat avec UNWOMEN, nous avons également formé plus de 230 femmes dans huit régions du Liban, qui sont devenues de véritables actrices de paix au sein de leurs communautés.

Quels sont les principaux défis, et quels projets pour l'avenir ?

Les défis sont nombreux, et les contraintes économiques constituent souvent le principal obstacle à la pleine réalisation de nos ambitions. Il serait malhonnête de ne pas reconnaître que l'on se heurte parfois à des limites qui freinent l'élan et empêchent d'aller au bout de ce que l'on entreprend.

Pourtant, je reste animée d'une conviction profonde : comme le rappelle Nelson Mandela, « l'inaction est le plus grand danger ». Il est donc essentiel de continuer, car chacun porte la responsabilité de faire sa part dans la construction d'une société civile plus pacifiée et plus humaine.

Pour l'avenir, les ambitions du partenariat entre le CPM-USJ et l'Ifomene-ICP sont claires : approfondir la recherche commune et renforcer notre présence sur la scène événementielle internationale. Le renouvellement de notre convention de partenariat, signé le 26 mai 2026, témoigne de la solidité et de la vitalité d'un lien forgé sur plus de vingt ans de collaboration fidèle et engagée.

Car ce qui nous unit va bien au-delà des conventions institutionnelles et des diplômes, c'est un socle de valeurs humanistes partagées et la conviction profonde que les êtres humains sont capables, lorsqu'on leur en donne les outils et la confiance, de trouver par eux-mêmes leurs propres chemins de paix.

Publié le 3 juin 2026 – Mis à jour le 8 juin 2026

A lire aussi

À LA
UNE

Tous les tags